



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de la personne publique :

VILLE DE BOLLENE
PLACE REYNAUD DE LA GARDETTE - B.P. 207
84505 BOLLENE CEDEX

Objet du marché :

Mise en oeuvre d'un tamis de secours sur la Station d'épuration de Bollène La Croisière.

Lieu d'exécution : Commune de Bollène (84505)

Caractéristiques principales : Les travaux comprennent essentiellement:

- Les études dimensionnement (tamis, génie civil, hydraulique, électrique, etc),
- La préparation de chantier, installation de chantier y compris panneau de chantier,
- Les fondations spéciales, la nouvelle dalle avec garde corps, la dalle au sol pour conteneur refus dégrillage,
- La fourniture et pose du nouveau Tamis, **similaire à l'existant**
- La tuyauterie, robinetterie et serrurerie,
- L'installation électrique,
- Les adaptations sur tamis existant,
- Les adaptations sur l'arrivée des matières de vidange,
- Le dossier administratif de déclaration préalable de travaux,
- La mise en service des équipements, essais, suivi et réception.
- L'élaboration des DOE.

Le Maître d'Œuvre accrédité par le Maître de l'Ouvrage est l'Exploitant :

SUEZ Eau france
Agence Vaucluse
1295, Avenue JF Kennedy
CS 30226
84206 Carpentras Cedex
Tél 04 90 63 61 69

Contact :

Florian FABRE
port : 06 80 91 08 74

florian.fabre@suez.com

Le démarrage des travaux est projeté au 2ème Trimestre 2018

Durée d'exécution du marché : le délai d'exécution des travaux (y compris période de préparation) **est de 5 mois.**

Le délai démarre à compter de la notification du marché.

Procédure : La présente consultation est lancée selon une procédure adaptée en application des dispositions de l'article 42.2°) de l'ordonnance 2015-899 du 23/07/2015 et des articles 27; 34; 38 à 45 et 48 à 64 du décret n° 2016-360 du 25/03/2016.

Après corrections d'éventuelles erreurs matérielles, le Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de recourir à une ou plusieurs phases de négociation avec les 3 premiers candidats dont les offres auront été jugées recevables.

Le maître d'Ouvrage se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociation conformément aux dispositions de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25/03/2016.

Type de Marché : Marché de travaux

Forme du marché : Marché de travaux à **prix forfaitaire**

Décomposition en tranches : Les marchés ne sont pas des marchés à tranche(s) optionnelle(s) au sens de l'article 77 du décret n° 2016-360 du 25/03/2016.

La présente consultation ne fait pas l'objet d'allotissement au sens de l'article 12 du décret n° 2016-360 du 25/03/2016. Les prestations donneront lieu à un marché unique.

Variantes et Prestations supplémentaires : Les soumissionnaires doivent obligatoirement proposer une solution technique répondant en tous points à la solution technique de base définie dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.).

Les prestations objet de la présente consultation, pourront donner lieu à un nouveau marché au profit de l'attributaire du présent marché, négocié sans mise en concurrence préalable, dans les conditions définies à l'article 30.I.7° du décret n° 2016-360 du 25/03/2016.

Critères de jugement des offres : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-après : Prix des prestations (50 %), Valeur technique (50 %). Le détail des sous-critères pour la valeur technique est donné dans le Règlement de la Consultation.

Sous-traitance : Les candidats préciseront dans leur offre la part des travaux qu'ils comptent réaliser eux-mêmes ainsi que la part des travaux qu'ils envisagent de sous-traiter. Ils définiront de façon détaillée et indiqueront dans l'Acte d'Engagement la nature et le montant prévisionnel des travaux qu'ils comptent sous-traiter. En cas de présentation d'un sous-traitant dès la soumission de l'offre, le candidat devra remplir le formulaire d'acceptation DC4 ; le sous-traitant remettra l'ensemble des pièces demandées au candidat.

Modalité essentielles de financement et de paiement :

Financement : Autofinancement de la ville de Bollène

Mode de règlement : virement par Mandat administratif

Délai de paiement : 30 jours à compter de la réception de la demande.

Bénéfice de l'avance forfaitaire : Sous réserve des conditions prévues à l'article 110-I du décret 2016-360 du 25 mars 2016, une avance est versée au titulaire sauf indication contraire portée dans l'acte d'engagement.

Conditions de remise des offres : Les candidats peuvent transmettre leur dossier par voie électronique ou par voie physique.

Transmission sous support papier

Pour toute remise par voie physique, le candidat fournira une copie de l'intégralité des documents composant son offre sur un support numérique (clef USB). Pour la copie électronique, le Pouvoir Adjudicateur exige que tous les fichiers soient compatibles avec les formats suivants : .xls, .pdf, .doc, .ppt, compatibles avec le format PC.

Dans le cas d'une utilisation de la voie papier, les offres devront être remises contre récépissé, ou envoyées par pli recommandé avec avis de réception postal, à l'adresse suivante :

VILLE DE BOLLENE

Service commande publique

Place Reynaud de la Gardette – B.P.207

84505 Bollène cedex

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Transmission électronique

Les offres électroniques seront envoyées à l'adresse suivante : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2018_BNNLWn97iH . Les candidatures et les offres doivent être transmises dans des conditions qui permettent d'authentifier la signature de la personne habilitée à engager l'entreprise dans les conditions prévues aux articles 1316 à 1316-4 du code civil. Afin de pouvoir décompresser et lire les documents mis à disposition, le pouvoir adjudicateur invite les soumissionnaires à disposer des formats ci-dessous : standard .zipAdobe® Acrobat®.pdf ;Rich Text Format.rtf ;.doc ou .xls ou .ppt ;.odt, .ods, .odp, .odg ;le cas échéant, le format DWF ou encore pour les images bitmaps .bmp, .jpg, .gif, png:. Les candidatures et les offres doivent être transmises dans des conditions qui permettent d'authentifier la signature de la personne habilitée à engager l'entreprise dans les conditions prévues aux articles 1316 à 1316-4 du code civil. Les documents constituant les réponses transmises par voie électronique devront être signés électroniquement, conformément à l'arrêté du 15 juin 2012 relatif à la signature électronique dans les marchés publics (NOR : EFIM122915A).

Conformément au décret n°2002-692 du 30 avril 2002, tout fichier contenant un virus sera réputé n'avoir jamais été reçu.

La date et l'heure limites sont appréciées à la réception de la signature électronique sécurisée pour l'envoi électronique.

Toute offre non reçue dans les conditions fixées ci-dessus sera écartée. Elle ne sera pas renvoyée à son expéditeur. L'envoi des offres des candidats par voie électronique s'effectuera jusqu'à la date limite sur le site officiel <http://www.achatpublic.com>.

Délai de validité des offres

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Demande de renseignements :

La communication de ces renseignements complémentaires se fera 10 jours au plus tard avant la date fixée pour la réception des offres.

Une demande écrite devra être faite aux adresses suivantes :

Adresses complémentaires :

Les renseignements d'ordre administratif seront à adresser exclusivement par écrit au service commande publique – ville de Bollène, par télécopie au 04 90 40 51 72 ou par mail : commande.publique@ville-bollene.fr.

Adresse auprès de laquelle des informations techniques peuvent être obtenues :

Pour obtenir tous renseignements techniques qui leur seraient nécessaires, les candidats peuvent contacter

**SUEZ Eau france
Agence Vaucluse
1295, Avenue JF Kennedy
CS 30226
84206 Carpentras Cedex
Tél 04 90 63 61 69**

Contact :

Florian FABRE
port : 06 80 91 08 74
florian.fabre@suez.com

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :
Tribunal Administratif -16 Avenue Feuchères -30000 Nîmes - Tél : 04-66-27-37-00; Télécopie : 04-66-36-27-86;
email : greffe.ta-nimes@juradm.fr.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif - 16 Avenue Feuchères - 30000 Nîmes - Tél : 04-66-27-37-00; Télécopie : 04-66-36-27-86; -
email : greffe.ta-nimes@juradm.fr.

Date limite de réception des offres : Jeudi 8 février 2018 , 12 heures

Date d'envoi de l'avis à la publication (mois en toutes lettres) : mercredi 17 janvier 2018